

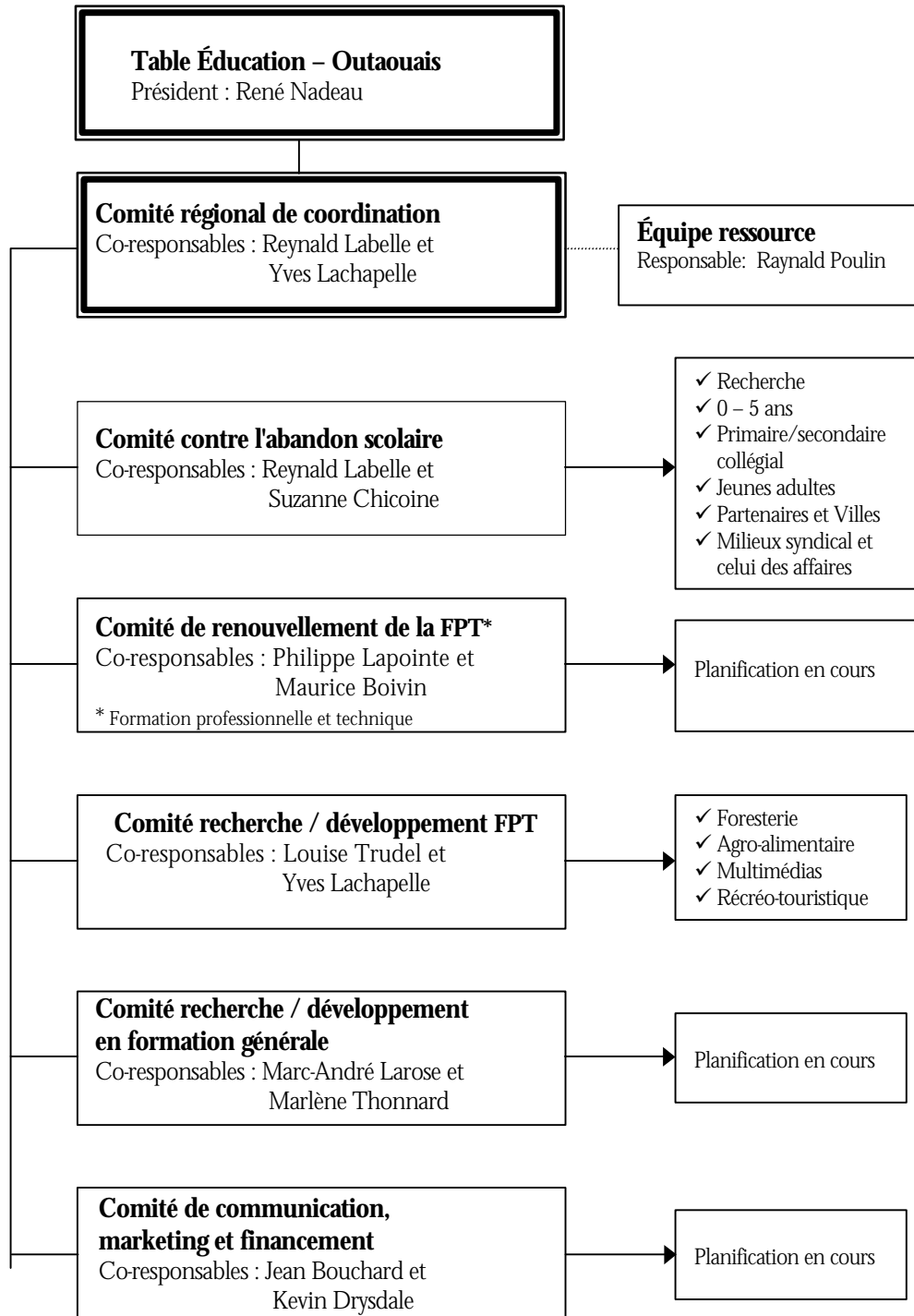
A bandon scolaire en Outaouais : problématique et pistes d'intervention

Faits saillants

Collection Table Éducation-Outaouais, juillet 2000



L e chantier régional de l'éducation en Outaouais



Abandon scolaire en Outaouais – problématique et pistes d'intervention et ces *Faits saillants* ont été produits à l'initiative du Comité régional contre l'abandon scolaire qui a été formé par la Table Éducation-Outaouais en juin 1999. Ces documents s'inscrivent dans la foulée du *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais*, publié par la Table Éducation-Outaouais, en mai dernier.

COMITÉ RÉGIONAL CONTRE L'ABANDON SCOLAIRE

Monsieur Reynald Labelle*, responsable
Commission scolaire des Draveurs

Madame Ghislaine Bélanger
Emploi-Québec

Monsieur Jean Bouchard*
Ministère de l'Éducation - Outaouais

Madame Suzanne Chicoine
Conseil régional de développement de l'Outaouais

Monsieur Jean-Pierre Courteau*
Direction de la santé publique de l'Outaouais

Monsieur Philippe Cross
Centres jeunesse de l'Outaouais

Monsieur Martin Dufresne*
Institut de recherche sociale des jeunes de l'Outaouais

Monsieur Thierry Karsenti*
Université du Québec à Hull

Monsieur Marc-André Larose
Université du Québec à Hull

Madame Josée Lavoie*
Emploi-Québec

Madame Diane Limoges*
Ministère de l'Éducation – Outaouais

Madame Marie-Eve Proulx*
Conseil régional de développement de l'Outaouais

Monsieur Jean-Marc Purenne
Unité régionale de loisirs et de sport de l'Outaouais

Madame Lorraine Savoie-Zajc*
Université du Québec à Hull

Monsieur Normand Trempe
Direction de la santé publique de l'Outaouais

Madame Louise Trudel
Collège de l'Outaouais

* Membres du groupe de recherche



A bandon scolaire en Outaouais : problématique et pistes d'intervention

Faits saillants

Collection Table Éducation-Outaouais, juillet 2000

T able des matières

É quipe de production	II
L a région de l'Outaouais	III
L e chantier régional de l'éducation en Outaouais	IV
C omité régional contre l'abandon scolaire	V
T able des matières	3
I ntroduction	5
P remière partie : état de la situation	7
Qu'est-ce que l'abandon scolaire ?	8
Quelle est la situation en Outaouais ?	9
D euxième Partie : pistes d'intervention	11
Comment réagir ?	12
Tableau 1 : Sept principes directeurs pour contrer l'abandon	13
Schéma 1 : Structure de l'ensemble des groupes et partenaires cibles	14
Clientèles, objectifs, stratégies et pistes d'intervention	15
Cible 1 – L'ensemble de la population régionale	16
Cible 2 – Les enfants de 0 à 4 ans	17
Cible 3 – Les enfants des niveaux préscolaire et primaire	18
Cible 4 – Les jeunes du niveau secondaire	19
Cible 5 – Les jeunes du niveau collégial	22
Cible 6 – Les jeunes de moins de 24 ans qui ne sont plus en voie de scolarisation et qui n'ont pas un DES ou un DEP	23
Cible 7 – Les organismes du réseau de la santé et des services sociaux	24
Cible 8 – Les organismes socio-économiques du milieu de l'emploi, des professionnels et du milieu syndical	25
Cible 9 – Les municipalités, les MRC et les organismes du milieu	26
Cible 10 – L'Université du Québec à Hull et les autres chercheurs de la région	26
C onclusion	27



I Introduction

Le phénomène de l'abandon scolaire est devenu un problème incontournable au Québec, comme dans tous les pays industrialisés, notamment parce qu'il touche désormais les jeunes de toutes les classes socio-économiques.

Selon la croyance populaire, la pauvreté et la défavorisation sociale sont des causes importantes de l'échec scolaire et de la non-persévérance. Pourtant, une étude récente, le *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais, mai 2000*, nous démontre clairement le contraste entre les indicateurs socio-économiques de l'Outaouais, une des régions les plus riches du Québec, et sa piètre performance au chapitre de la réussite scolaire qui la place à l'avant-dernier rang au Québec.

Ce triste constat a d'ailleurs mené à la création, en juin 1999, d'un comité intersectoriel, le Comité régional contre l'abandon scolaire. Son objectif : étudier plus à fond cette problématique, développer et mettre en branle un plan d'action régional concerté pour vaincre ce fléau social qu'est l'abandon scolaire, qui mine l'espoir de notre jeunesse et nuit à l'épanouissement de notre région.

L'enjeu lié à l'abandon scolaire a, depuis la dernière année, fait l'objet d'une prise de conscience collective qui a mené à des engagements concrets qui sont d'ailleurs déjà inscrits dans *l'Entente-cadre de développement de l'Outaouais 2000-2004*, conclu, en juin dernier, entre le Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO) et le gouvernement du Québec.

Loin de se présenter comme une recette miracle pour solutionner la problématique de l'abandon scolaire en Outaouais, ce document se veut plutôt un outil de réflexion offrant un tronc commun afin que les efforts multiples émanant de tous les milieux puissent s'arrimer à ceux de la collectivité régionale.

Extraits du document intitulé *Abandon scolaire en Outaouais, problématique et pistes d'intervention*, ces *Faits saillants* proposent, pour chacune des clientèles déterminées, un certain nombre d'objectifs et de pistes d'intervention. En première partie, quelques notions significatives tirées de la version intégrale apporteront un éclairage sur la problématique qui a mené à cette stratégie d'ensemble, tout en insistant brièvement sur l'état de la situation en Outaouais.



Première partie : état de la situation

L'abandon scolaire en Outaouais, une préoccupation commune !

*« Nous croyons au potentiel des jeunes. Les partenaires régionaux associés dans cette démarche partagent tous une même préoccupation : que tous les jeunes de l'Outaouais, même ceux qui éprouvent des difficultés, puissent évoluer dans un environnement favorable à leur réussite scolaire et à leur développement et qu'ils reçoivent toute l'aide et le soutien dont ils ont besoin pour s'épanouir comme citoyens à part entière dans leur famille, dans leur entourage, dans leur milieu de travail et dans leur collectivité ».**

Comité régional contre l'abandon scolaire.

* Extrait du document Abandon scolaire en Outaouais : problématique et pistes d'intervention (décembre 1999).



Qu'est-ce que l'abandon scolaire ?

Dans sa définition conceptuelle la plus simple, l'abandon scolaire signifie le fait qu'un élève abandonne ses études avant l'obtention d'un premier diplôme.

... Et le décrochage scolaire?

Dans un Bulletin statistique du ministère de l'Éducation du Québec (mars 2000), une distinction est faite entre « décrochage » (temporaire) et « abandon » (définitif). L'abandon prématuré et définitif des études constituerait donc la cible prioritaire des interventions du Comité régional contre l'abandon scolaire.

... Quels sont les facteurs déterminants de l'abandon scolaire?

La plupart des études effectuées au Québec ou ailleurs présentent l'abandon scolaire comme la résultante d'interactions complexes entre un grand nombre de déterminants individuels, familiaux, socio-démographiques, économiques et culturels, de même que de facteurs liés au système scolaire et à l'école (voir page 10 dans la version intégrale du présent document).

Certains facteurs sont-ils plus influents que d'autres? Difficile d'y répondre. La motivation, un fort indicateur de la persévérance en milieu scolaire, est un phénomène propre à chaque enfant. Cependant, on constate que les facteurs liés à la classe (relation pédagogique, organisation, climat de compétition...) et à la famille (attitude parentale, niveau de participation des parents au vécu scolaire) jouent un rôle crucial pour la majorité des élèves (Darveau et Viau, 1998).



Quelle est la situation en Outaouais ?

En Outaouais, le taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires est le plus faible au Québec, après la région du Nord du Québec. Cette situation reflète un phénomène de décrochage scolaire très préoccupant.

... Le taux de diplomation chez les jeunes et les adultes de moins de 20 ans

Le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires chez les jeunes et les adultes de moins de 20 ans était de 63 % dans l'Outaouais en 1996-1997, alors qu'il était de 70 % dans l'ensemble de la province.

Par conséquent, 37 % des jeunes résidant en Outaouais qui ont atteint l'âge de 20 ans au cours de l'année scolaire 1996-1997 et qui ont déjà été inscrits au secondaire dans l'Outaouais ou ailleurs au Québec ne détenaient pas encore de diplôme d'études secondaires.

... Le taux de diplomation chez les jeunes et les adultes de plus de 20 ans

En calculant le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires chez les jeunes et les adultes confondus, on obtient un taux de 76 % en Outaouais en 1996 - 1997. Le taux atteignait alors 82 % dans l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, on observe un écart important entre le taux de diplomation des filles (83 %) et celui des garçons (71 %).

... La mesure du phénomène de l'abandon scolaire

Pour mesurer le phénomène de l'abandon scolaire, il a fallu avoir recours à une méthode standardisée, donc à des indicateurs. Dans le présent document, les indicateurs utilisés sont les mêmes que ceux présentés dans le *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais*. Ils apparaissent d'emblée les plus valides, les plus fiables et les plus faciles à documenter. Le principal indicateur utilisé est le « taux d'obtention d'un premier diplôme secondaire chez les jeunes et les adultes », appelé également le « taux de diplomation chez les jeunes et les adultes ». Il se mesure par le suivi longitudinal virtuel de chaque élève inscrit dans le système d'éducation québécois depuis 1975, notamment grâce à son numéro de matricule. Il faut souligner que, même si l'abandon scolaire et la « non-diplomation » peuvent se mesurer également aux niveaux collégial et universitaire, c'est l'ampleur du phénomène au secondaire qui sera principalement utilisée dans le suivi et l'évaluation des plans d'action éventuels.



Deuxième partie : pistes d'intervention

Travailler ensemble pour la réussite de nos jeunes!

*« Le plan d'action que nous proposons constitue d'abord et avant tout un tronc commun, auquel viendront se greffer des projets et interventions émanant de différents milieux, dans le respect de l'autonomie et des responsabilités de ceux-ci. Si nous pouvons rallier les décideurs et intervenants régionaux à ce tronc commun, nous nous donnerons une meilleure garantie que les projets de chacun convergeront dans une même direction et que la situation actuelle de l'abandon scolaire pourra être corrigée de façon significative dans un laps de temps raisonnable ».**

Comité régional contre l'abandon scolaire

*Extrait de *Abandon scolaire en Outaouais : problématique et pistes d'intervention* (décembre 1999).



Comment réagir ?

La prise de conscience de l'importance du problème de l'abandon scolaire en Outaouais nous interpelle tous : nous devons réagir!

Le Comité régional contre l'abandon scolaire fait appel aux forces vives de la collectivité régionale en proposant des stratégies réalistes et des pistes d'intervention pour solutionner cette problématique. Toute personne et tout groupe de personnes doivent se sentir interpellés et engagés dans la démarche proposée. En effet, les partenaires s'entendent tous pour dire que seul un ensemble d'actions concertées et bien planifiées pourront changer la situation actuelle, dans un avenir rapproché et une fois pour toute!

... Un pour tous et tous pour... les jeunes !

Afin de guider nos actions, le Comité propose le défi suivant :

Engendrer une mobilisation sans précédent de la collectivité régionale en vue d'augmenter de manière significative, d'ici l'an 2005, le taux de diplomation au niveau du secondaire.

Il s'agit, au minimum, **d'effacer d'ici cinq ans l'écart de 7 %** qui existe actuellement entre le taux de diplomation secondaire observé dans la région et celui observé dans l'ensemble du Québec

... Des principes fondamentaux qui sous-tendent l'action

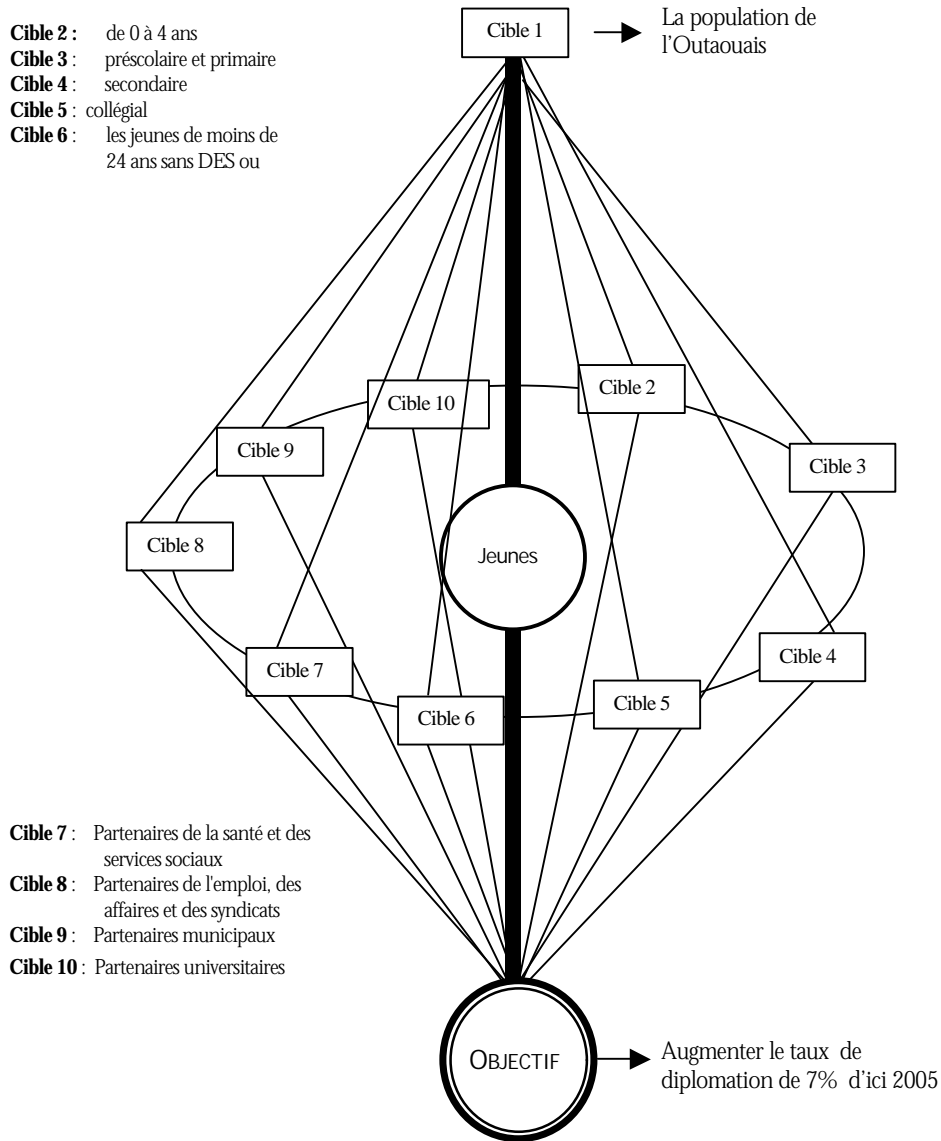
Dans un souci de cohérence, d'efficacité et d'efficience de l'effort collectif, le Comité propose sept principes directeurs (voir le Tableau 1) qui devront être omniprésents à toutes les étapes de réalisation du plan d'action, chez tous les partenaires et à tous les paliers d'intervention. Bien que les principes énoncés soient de différents ordres, ils apparaissent essentiels et constituent un tout indivisible.



Tableau 1 : Sept principes directeurs pour contrer l'abandon scolaire en Outaouais.

PRINCIPES DIRECTEURS	SIGNIFICATION
1) UN PROBLÈME DE SOCIÉTÉ : UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE	L'abandon scolaire constitue un problème qui interpelle tous les acteurs de la société et non juste le milieu de l'éducation: les décideurs des différents paliers gouvernementaux, les milieux économiques, sociaux et communautaires. Il faut donc favoriser les interrelations entre l'ensemble de ces acteurs pour maximiser les énergies.
2) UNE NOUVELLE FAÇON DE VOIR	Garder un esprit ouvert et favoriser les cheminements scolaires plus personnels et novateurs, avec une organisation et un encadrement appropriés, toutefois. Le parcours linéaire, ne serait peut-être plus nécessairement la seule voie menant à la diplomation...
3) LES JEUNES, PREMIERS CONCERNÉS ET PREMIERS PARTENAIRES	Il faut éviter le piège qui amène certains à vouloir régler les problèmes de façon unilatérale et paternaliste. En tant que premiers concernés, les jeunes devront obligatoirement avoir leur mot à dire à toutes les étapes de l'action. Il faudra les consulter, les écouter et surtout, se montrer à la hauteur de leurs attentes.
4) UNE LOGIQUE ALLANT DE LA PRÉVENTION À LA RÉINTÉGRATION	Pour chacune des clientèles cibles, il faudra s'intéresser autant à la collectivité qu'aux jeunes étant le plus à risque. Donc, il faudra développer un ensemble de stratégies d'action spécifiques, allant de la prévention dès la naissance jusqu'à la réintégration des décrocheurs dans le milieu scolaire.
5) UNE APPROPRIATION ESSENTIELLE ET INCONTOURNABLE : BÂTIR SUR LES EXPÉRIENCES ANTÉRIEURES	Depuis plusieurs années, de multiples actions pour contrer l'abandon scolaire ont été entreprises dans divers milieux, notamment au sein du réseau scolaire. De nombreux efforts ont été consentis et des budgets importants ont été alloués. Il faut rallier toutes ces forces vers un objectif commun et s'inspirer de ces expériences dans l'élaboration de stratégies.
6) UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE POUR LE SUIVI ET POUR L'ÉVALUATION	Il faudra intégrer à nos plans d'action un processus d'évaluation, quantitatif ou qualitatif, avec des critères et des indicateurs pour évaluer si l'opération progresse selon les attentes et donne les résultats escomptés. Une telle démarche permettra de constamment réajuster le tir et ainsi de maximiser les ressources consenties à la lutte contre l'abandon scolaire en Outaouais.
7) LES SUITES ...	La suite immédiate des travaux consistera en une préparation à l'action. L'objectif : amener chaque milieu à s'engager vers le but commun, à se doter de priorités propres et à planifier des interventions, soit en s'inspirant des stratégies et des pistes d'intervention proposées, soit en définissant les siennes.

Schéma 1 : Structure de l'ensemble des groupes et partenaires cibles



C

lientèles, objectifs, stratégies et pistes d'intervention

Il est difficile de présenter simplement une réalité complexe, systémique et interactive de manière logique et linéaire. Par souci d'efficacité, il a fallu quelquefois effectuer des choix méthodologiques qui peuvent sembler arbitraires, mais qui sont en fait dictés par une réalité qui nécessite une urgence d'agir. C'est dans cet esprit, d'ailleurs, que s'articule notre stratégie globale.

Dix clientèles spécifiques ont d'abord été identifiées soit comme groupes soit comme partenaires cibles. Autour de chacun s'articule une série d'objectifs à atteindre. Pour la plupart des objectifs, enfin, des pistes d'intervention sont proposées. Le schéma 1, page 14, fournit une illustration.

... **Dix clientèles spécifiques : six groupes cibles et quatre partenaires cibles**

Groupes cibles :

- Cible 1 :** L'ensemble de la population régionale
- Cible 2 :** Les enfants de 0 à 4 ans
- Cible 3 :** Les enfants des niveaux préscolaire et primaire
- Cible 4 :** Les jeunes du niveau secondaire
- Cible 5 :** Les jeunes du niveau collégial
- Cible 6 :** Les jeunes de moins de 24 ans qui ne sont plus en voie de scolarisation et qui n'ont pas un DES ou un DEP

Partenaires cibles :

- Cible 7 :** Les organismes du réseau de la santé et des services sociaux
- Cible 8 :** Les organismes socio-économiques du milieu de l'emploi, des professionnels de la région et du milieu syndical
- Cible 9 :** Les municipalités, les MRC et les organismes du milieu
- Cible 10 :** L' Université du Québec à Hull et les autres chercheurs de la région

... **Pour chaque clientèle spécifique, un ou plusieurs objectifs**

... **Et, enfin, pour chaque objectif, des stratégies spécifiques et des pistes d'intervention**



CLIENTÈLES SPÉCIFIQUES

GROUPES CIBLES

Cible 1 – Toutes les clientèles identifiées, certains groupes en particulier et la population en général

OBJECTIFS	STRATÉGIES	PISTES D'INTERVENTION
1. Informer, sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la population en ce qui concerne la problématique de l'abandon scolaire dans la région de l'Outaouais.	1.1 Établir les bases d'un plan de communication dynamique.	a) Utiliser l'ensemble des moyens de communication modernes (vidéos, annonces publicitaires, Forum, site Web...). b) Faire participer directement les jeunes dans la conception et la réalisation des différents moyens utilisés. c) Prévoir un volet spécifique du plan de communication, adapté à chacun des publics cibles, en donnant priorité aux jeunes.
2. Mobiliser l'ensemble de la population en vue d'entreprendre des actions concertées visant à augmenter le degré de scolarisation de la population.	2.1 Susciter des partenariats et des engagements significatifs de la part des établissements d'enseignement, des organismes et des décideurs pour résorber l'abandon scolaire et augmenter le degré de scolarisation de la population.	a) Obtenir un engagement ferme de tous les organismes politiques. b) Obtenir un engagement similaire de tous les acteurs du réseau de l'éducation ainsi que des organismes sociaux et communautaires. c) Obtenir le même engagement de la part des partenaires identifiés aux cibles 7, 8, 9 et 10.

Cible 2 – Les enfants de 0 à 4 ans

OBJECTIF	STRATÉGIE	PISTES D'INTERVENTION
1. Favoriser le développement optimal des enfants avant leur entrée à l'école.	1.1 Promouvoir et consolider des mesures visant à soutenir les familles et les milieux de vie où évoluent de jeunes enfants, dans le but de leur assurer un environnement et des conditions de vie propices à leur développement, en milieu défavorisé, notamment.	a) Élaborer et mettre en oeuvre des programmes destinés aux femmes enceintes, aux nouveau-nés, aux jeunes enfants et aux familles en milieu défavorisé. b) Prévoir un mode de suivi prénatal et des cliniques de la petite enfance en CLSC, pour l'ensemble de la population. c) Concevoir des activités et des programmes spécifiques dans les Centres de la petite enfance. d) Encourager et appuyer les groupes et les initiatives communautaires de soutien aux jeunes familles.

Cible 3 – Les enfants des niveaux préscolaire et primaire

OBJECTIF	STRATÉGIES	PISTES D'INTERVENTION
1. Favoriser chez tous les enfants le développement optimal des compétences générales.	1.1 Mobiliser les conseils d'établissements pour que la réussite éducative devienne une priorité dans chaque école, notamment par l'entremise du projet éducatif.	a) Assurer la formation du personnel enseignant.
	1.2 S'assurer de l'actualisation des conditions de réussite de l'approche éducative préconisée dans le « Programme des programmes » et dans les « domaines d'expérience de vie », au primaire, dans la foulée de la Réforme.	b) S'assurer du soutien du réseau de la santé et des services sociaux.
	1.3 Au préscolaire et au primaire, élaborer un projet de concertation dans chaque milieu entre l'école, la famille et les intervenants sociaux (RRSSSO, CLSC, CJO, DPJ).	c) Favoriser l'utilisation des approches pédagogiques appropriées.
	1.4 Promouvoir et soutenir les interventions du type « Écoles et milieux en santé » et « Jeunes en santé », aux niveaux régional et local.	d) Favoriser l'utilisation de matériel didactique adéquat.
	1.5 Accélérer et devancer la mise en application de certains éléments de la Réforme de l'éducation.	e) Faciliter la continuité des cycles et leur enchaînement.
		f) Encourager la concertation.
		g) Intégrer la pratique du suivi et de l'évaluation.
		h) Accroître et généraliser l'aide aux parents, notamment en ce qui a trait aux devoirs.
		i) Généraliser l'approche systémique.
		a) Encourager et soutenir les établissements qui implantent des formules novatrices de suivi et de soutien aux élèves.
		b) Diversifier les méthodes pédagogiques.
		c) Revoir les pratiques évaluatives et les normes de promotion et de classement.
		d) Développer en priorité les compétences transversales.
		e) Organiser des journées de réflexion pour le personnel des écoles.

Cible 4 – Les jeunes du niveau secondaire

OBJECTIFS	STRATÉGIES	PISTES D'INTERVENTION
1. D'ici l'an 2005, atteindre un taux de diplomation de 70 % (taux québécois de 1998) pour chaque cohorte du secondaire, après sept ans de scolarisation.	1.1 Mobiliser les conseils d'établissements pour que la réussite éducative devienne une priorité dans chaque école, notamment par l'entremise du projet éducatif.	a) Sensibiliser chaque conseil d'établissement à la nécessité et à la finalité d'un plan d'action régional visant à accroître la réussite éducative. b) Offrir le soutien et les ressources nécessaires, selon les besoins et les possibilités du milieu.
	1.2 Accélérer et devancer la mise en application de certains éléments de la Réforme de l'éducation.	a) Encourager et soutenir les établissements qui implantent des formules novatrices de suivi et de soutien aux élèves. b) Diversifier les méthodes pédagogiques. c) Revoir les pratiques évaluatives et les normes de promotion et de classement. d) Débuter et intensifier l'éducation à la citoyenneté. e) Développer en priorité les compétences transversales. f) Organiser des journées de réflexion pour le personnel des écoles.
	1.3 Rendre le milieu scolaire plus humain et plus attrayant, en créant un sentiment d'appartenance.	a) Favoriser toutes les interactions éducatives positives entre les intervenants et les jeunes. b) Accorder une attention prioritaire à la dimension affective dans l'apprentissage. c) Porter une attention spéciale aux facteurs de motivation chez l'élève.

Cible 4 : Les jeunes du niveau secondaire (suite...)

OBJECTIFS	STRATÉGIES	PISTES D'INTERVENTIONS
1. D'ici l'an 2005, atteindre un taux de diplomation de 70 % (taux québécois de 1998) pour chaque cohorte du secondaire, après sept ans de scolarisation.	1.4 Diversifier et valoriser les multiples voies de formation.	Développer et faire connaître les voies de formation complémentaires telles : <ul style="list-style-type: none"> – voie technologique; – formation professionnelle; – formation semi-professionnelle; – concentration « technologique ».
	1.5 Augmenter la proportion des jeunes de la région inscrits en formation professionnelle afin de tendre vers la moyenne québécoise, tout en tenant compte des particularités de notre région.	a) Valoriser la formation professionnelle auprès des jeunes, des parents et des employeurs. b) Informer, former et soutenir les conseillers en orientation et les enseignants en ECC. c) Soutenir les écoles secondaires dans l'implantation de « l'école orientante ». d) Informer et mobiliser les parents. e) Informer et motiver les élèves. f) Favoriser la diversification de l'économie régionale (voir cible 8).
	1.6 Offrir des voies alternatives de formation pour ceux et celles qui éprouvent des difficultés d'adaptation dans le cadre d'un cheminement régulier.	a) Consolider et mettre sur pied des projets de type « Vallée-Jeunesse ». b) Consolider et adapter le projet « CFER » (Centre de formation en entreprise et récupération de l'Outaouais). c) Développer des services permettant aux jeunes de vivre des expériences d'engagement motivantes et enrichissantes.

Cible 4 : Les jeunes du niveau secondaire (suite)

OBJECTIFS	STRATÉGIES	PISTES D'INTERVENTION
<p>1. D'ici l'an 2005, atteindre un taux de diplomation de 70 % (taux québécois de 1998) pour chaque cohorte du secondaire, après sept ans de scolarisation.</p>	<p>1.7 Établir une plus grande concertation entre le milieu scolaire et le secteur de la santé et des services sociaux, notamment les CLSC et les Centres Jeunesse de l'Outaouais.</p>	<p>a) Créer une force d'intervention locale à partir de l'ensemble des ressources disponibles dans le milieu où vit la clientèle d'une école.</p> <p>b) Favoriser le développement, entre partenaires, de l'approche d'intervention par concertation.</p>
<p>2. Pour les élèves qui ne pourront obtenir un DES ou un DEP, viser la plus grande insertion sociale et professionnelle possible et une intégration au marché du travail afin d'en faire des citoyens autonomes et responsables.</p>	<p>2.1 Adapter les mesures décrites plus haut pour cette clientèle particulière.</p>	<p>À déterminer.</p>

Cible 5 : Les jeunes du niveau collégial

OBJECTIFS	STRATÉGIES	PISTES D'INTERVENTION
1. Diminuer le taux d'abandon scolaire en première session d'études collégiales.	1.1 Faciliter la transition du secondaire au collégial.	a) Favoriser la concertation entre les intervenants du secondaire et ceux du collégial. b) Faciliter la concertation entre les enseignants du secondaire et ceux du collégial. c) Mettre l'accent sur l'information et la participation des parents. d) Au secondaire, aider les élèves à risque à identifier un projet scolaire. e) Mettre en place des mesures d'accueil et d'intégration au collégial. f) Revoir le mode d'attribution des horaires.
	1.2 Mettre en place des mesures adaptées pour certaines catégories de jeunes à risque.	a) Amener les jeunes à poursuivre leur démarche d'orientation pour se donner un projet de formation signifiant. b) Dans la mesure du possible, faciliter les cheminements scolaires étendus.
2. Augmenter le taux de réussite en première session de formation générale ou technique.	2.1 Miser sur la qualité de l'intervention pédagogique.	a) Développer des méthodes pédagogiques diversifiées. b) Adapter graduellement les activités d'apprentissage.
	2.2 Définir des formules pour rendre plus signifiante la formation générale et mieux l'intégrer à la formation spécialisée.	a) Augmenter le perfectionnement en stratégie d'enseignement et d'apprentissage. b) Établir une table de concertation interordre en formation générale.

Cible 6 : Les jeunes de moins de 24 ans qui ne sont plus en voie de scolarisation et qui n'ont pas un DES ou un DEP

OBJECTIF	STRATÉGIES	PISTES D'INTERVENTION
1. D'ici l'an 2005, mettre sur pied des modes d'apprentissage adaptés aux besoins des jeunes de moins de 24 ans, sans diplôme.	1.1 Mieux cibler la dynamique de cette clientèle.	a) Mieux percevoir les attitudes et les motivations de cette clientèle. b) Mieux cerner les différents facteurs prédictifs de succès et d'abandon.
	1.2 Diversifier et assouplir les voies et les modalités de formation en tenant compte des exigences du marché du travail et de la vie familiale pour ceux et celles qui veulent poursuivre leurs études.	a) Soutenir financièrement ceux qui acceptent de poursuivre des études. b) Augmenter le nombre de projets d'alternance travail-études. c) Favoriser une plus grande reconnaissance des acquis. d) Explorer les possibilités de mettre sur pied des stages rémunérés. e) Élaborer et promouvoir des programmes d'apprentissage coopératif. f) Augmenter la flexibilité des horaires de formation et de travail. g) Utiliser les moyens appropriés dont l'Internet, afin de joindre certaines clientèles.

Partenaires cibles

Cible 7 : Les organismes du réseau de la santé et des services sociaux : RRSSSO, CJO, DPJ et CLSC

OBJECTIF	STRATÉGIES	PISTES D'INTERVENTION
1. Établir une plus grande concertation entre le réseau de la santé et des services sociaux et celui de l'éducation.	1.1 Mieux informer tous les intervenants de ces réseaux des projets et des expériences menés en Outaouais contre l'abandon scolaire.	Planifier des rencontres d'information et de sensibilisation pour les différents milieux ciblés.
	1.2 Au préscolaire, au primaire et au secondaire, élaborer un projet de concertation dans chaque milieu entre l'école, la famille et les intervenants sociaux (RRSSSO, CLSC, CJO, DPJ).	Encourager, consolider et multiplier les projets actuels.
	1.3 Au primaire et au secondaire, consolider ou élaborer des projets pédagogiques particuliers pour les élèves les plus à risque.	a) Au primaire et au secondaire, consolider et mettre sur pied des projets de type « Vallée-Jeunesse ». b) Au secondaire, consolider le projet « CFER » et soutenir la mise sur pied d'une « école-usine ».

Cible 8 : Les organismes socio-économiques du milieu de l'emploi, des professionnels de la région et du milieu syndical

OBJECTIF	STRATÉGIES	PISTES D'INTERVENTION
1. Mobiliser et susciter de nouveaux partenariats avec les responsables du milieu des affaires et des syndicats de la région.	1.1 Développer auprès de cette clientèle une attitude positive et facilitante par rapport à la scolarisation.	a) Concevoir un code d'éthique lié à la réussite éducative pour susciter l'adhésion des milieux syndicaux et des affaires. b) Faire en sorte que les entreprises incitent les jeunes à poursuivre leurs études, en faisant preuve de compréhension et de flexibilité dans les horaires de travail à temps partiel. c) Demander aux entreprises et aux professionnels de ne pas fixer de rendez-vous aux jeunes durant les heures d'école. d) S'associer les regroupements d'affaires, les corporations professionnelles, le milieu des affaires et le milieu syndical. Identifier des porte-parole. e) Faire preuve d'ouverture à l'égard des nouvelles voies de formation semi-professionnelle et d'alternance travail-études, etc.
	1.2 Stimuler l'entrepreneuriat afin que des emplois nécessitant divers degrés de formation soient créés dans les domaines de développement jugés prioritaires dans <i>l'Entente-cadre de développement de l'Outaouais 2000-2004</i> .	Cette stratégie est liée à l'enjeu économique identifié dans <i>le Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais</i> (mai 2000). Une stratégie spécifique est en voie d'élaboration par un autre groupe d'action, en collaboration avec le Comité régional de coordination.

Cible 9 : Les municipalités, les MRC et les organismes représentatifs de ce milieu

OBJECTIF	STRATÉGIES	PISTES D'INTERVENTION
1. Susciter l'émergence de projets intersectoriels concrets visant à créer un environnement favorable à l'éducation des jeunes.	1.1 Promouvoir et harmoniser des projets « Écoles et milieux en santé » et « Jeunes en santé ». 1.2 Inscire et harmoniser les actions dans le cadre d'initiatives telles « Villes et villages en santé ».	À déterminer.

26

Cible 10 : L'Université du Québec à Hull et les autres chercheurs de la région

OBJECTIF	STRATÉGIES	PISTES D'INTERVENTION
1. Mettre à contribution l'expertise développée en région, notamment à l'UQAH, dans les départements de l'éducation, de la psycho-éducation et du travail social.	1.1 Poursuivre la mise à jour les études réalisées sur la situation régionale concernant l'abandon scolaire . 1.2 Amorcer de nouveaux projets de recherche.	a) Mieux cibler la dynamique de la clientèle visée et mieux en percevoir les attitudes et les motivations. b) Mieux comprendre les problématiques liées à l'abandon scolaire et élaborer des modes d'intervention appropriés. c) Offrir l'expertise nécessaire pour suivre et évaluer l'impact des différents projets dans les milieux et sur le plan régional.

Conclusion

Le document *Abandon scolaire en Outaouais : problématique et pistes d'intervention*, duquel sont tirés les présents *Faits saillants*, résulte d'une prise de conscience récente. Il dénote une volonté ferme de mieux comprendre les choses pour pouvoir s'attaquer plus efficacement à cet épineux problème qui, en plus d'hypothéquer l'avenir de nos jeunes, met en péril le développement de notre région.

L'abandon scolaire dépasse largement les seules limites du réseau de l'éducation. En effet, en raison de la multiplicité des facteurs en cause, l'ensemble de la société outaouaise est ici interpellé. En ce sens, un des objectifs poursuivis par le Comité est de sensibiliser le plus de personnes possibles, de regroupements et d'organismes du milieu à la problématique propre aux jeunes de l'Outaouais. Il est clair, à la limite, que l'ampleur du défi incite à une mobilisation sans précédent de toutes les composantes de notre société. Si pourquoi le Comité a cru opportun d'adjoindre à sa recherche les résultats de ses réflexions, sous forme d'une stratégie globale et de pistes d'intervention.

Pour tenir compte des réalités propres à chaque milieu, le Comité a délibérément choisi de ne suggérer que quelques pistes d'intervention. Il revient donc maintenant à chacun de compléter cette démarche par une prise de conscience individuelle et à chaque communauté de définir ses propres priorités et son propre plan d'action.

Parallèlement, des actions concertées seront à définir, à l'échelle régionale, entre les diverses clientèles et les multiples partenaires identifiés. Certains sont déjà associés à la démarche collective qui s'enclenche en Outaouais, d'autres restent à convaincre et à mobiliser. Une chose est certaine : le chantier régional qui se dessine pour contrer l'abandon scolaire sera crucial. Non seulement il en va de l'avenir de nos enfants, mais tout notre développement comme société en dépend. Jamais un enjeu social n'aura été si déterminant... et emballant !



